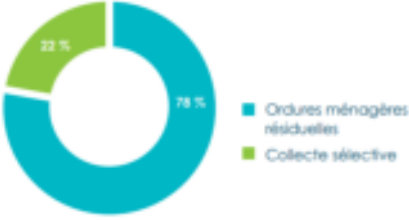
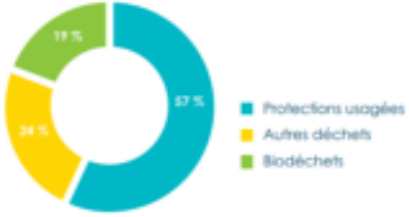
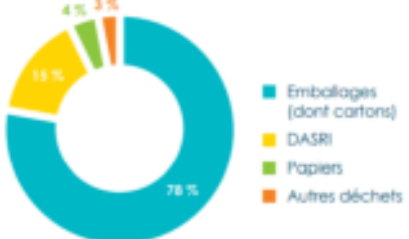


Mise en place d'une feuille de route déchet



Le Groupe Korian a mis en place une feuille de route visant à réduire de 5% le volume de déchets résiduels d'ici 2023 et donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées.

Date de démarrage du projet	2020	
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	Feuille de route mise en place dans les pays suivants du Groupe Korian : France, Allemagne, Italie, Belgique, Espagne.	
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	<p>Réduire de 5% le volume de déchets d'ici 2023 et contribuer à l'objectif de réduction global de 40 % des GES envisagé à l'horizon 2030 (vs. 2018)</p> <p>Pour atteindre cet engagement, Korian a mis en place une feuille de route déchet répondant aux objectifs opérationnels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en conformité réglementaire • Réduction du volume de déchets résiduels produits • Déployer et Améliorer le tri des déchets, dans 100% des sites • Réduire la pratique de l'enfouissement et de l'incinération pour la fin de vie de nos déchets 	
Description détaillée du projet	<p>Korian émet chaque année environ 54.000 tonnes de déchets (tous types de déchets confondus). Soucieux de réduire son impact sur l'environnement en réduisant sa production de déchets, Korian a lancé en 2019 un diagnostic déchets visant à établir un état des lieux global de sa production de déchets. A partir de ce diagnostic, une feuille de route spécifique déchets a été définie, avec plusieurs objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En amont de l'activité (approvisionnement) <ul style="list-style-type: none"> ○ Achat de produits au packaging réduit ○ Achat de produits éco-conçus / responsables ○ Sensibiliser les fournisseurs à proposer des produits au packaging réduit ○ Sensibiliser les fournisseurs à proposer des produits au packaging plus responsable • En aval de l'activité (fin de vie des déchets) <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer et uniformiser le tri des déchets dans l'ensemble des sites afin de privilégier le recyclage et de réduire le volume de déchets résiduels destinés à l'enfouissement ou l'incinération ○ Sensibilisation des collaborateurs aux écogestes ○ Co-construire et collaborer avec des partenaires externes dans le déploiement de solutions responsables (réemploi des encombrants, solutions de compostage, ...) 	
Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet	Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	Packaging réduit Produit éco-conçus Sensibilisation aux écogestes
	<input type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	
	<input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques	Recyclage des déchets
<input type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)		
Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et		

quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions		Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions <i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>
	Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		
	Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>		
	Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>		
	Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>		Les émissions de GES liées aux déchets représentent environ 3,2% des émissions de GES du Groupe soit environ 14 000 tCO2 par an. (Bilan carbone 2018). La feuille de route vise à réduire de 5% le volume de déchets en 3 ans.
	Augmentation des puits de carbone		
	Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>		
	Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres		
	Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>		
	<p>Précisions sur le calcul ou autres remarques : Exemple de résultats obtenus grâce au diagnostic déchets (résultats pour la France uniquement)</p> <p>ESTIMATION DE LA RÉPARTITION DES DÉCHETS EN FRANCE</p>  <p>ESTIMATION DE LA RÉPARTITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES EN FRANCE</p>  <p>ESTIMATION DE LA RÉPARTITION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN FRANCE</p> 		
Modalité de vérification de cette quantification	Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : Diagnostic déchets réalisé par Take a Waste (2019/2020)		
Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet	Vérification du calcul (interne ou externe) : Vérification externe La feuille de route déchets contribue aux ODD suivants : <ul style="list-style-type: none"> • ODD 12 Consommation et production responsable : en réduisant la production de déchets du Groupe 		

	<ul style="list-style-type: none"> • ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : en réduisant les émissions de CO2 liées à la réduction et au meilleur tri des déchets • ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs
Niveau de maturité du projet	<input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle Remarques : Application de la feuille de route déchets sur un réseau de plus de 950 sites en Europe.
Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat	<p>Pour reproduire et étendre la feuille de route à d'autres sites du Groupe, il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir des objectifs cibles par pays • Définir des indicateurs de suivi • Développer une plateforme / système de remontée des données • Sensibiliser et mobiliser le Groupe <p>Définir un plan d'action opérationnel (CAPEX)</p>
Montant de l'investissement réalisé (en €)	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion des investissements bas carbone dans la trajectoire CAPEX maintenance de l'entreprise
Rentabilité économique du projet (ROI)	<input checked="" type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input type="checkbox"/> LT (> 10 ans) Remarques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Partenariats engagés	<ul style="list-style-type: none"> • Pour établir sa feuille de route déchets et les objectifs opérationnels permettant d'y répondre, le Groupe Korian a été accompagné par la société Take a Waste. • Accompagnement d'HaltOGaspi pour établir un diagnostic détaillé sur les biodéchets
Commentaires libres du porteur de projet	<p>Compte tenu de son étendue géographique le Groupe est dépendant des acteurs locaux de collecte privée ou public très variables d'un pays et même d'une région à l'autre.</p>
Pour en savoir plus sur le projet	
Contactez l'entreprise porteuse du projet	csr@korian.com
Liens URL du projet	Livret RSE p49 : https://download.presse-korian.com/Livret-RSE_Korian-b0958cfe90b64c068e4940b61294d65d/Livret-RSE_Korian.pdf
Illustrations du projet	